



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRÂCE À LA FOSSILISATION ACCÉLÉRÉE DES DÉCHETS, NÉOLITHE ACCOMPAGNE LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DANS LEUR DÉCARBONATION

Chalonnnes-sur-Loire, novembre 2022_ À l'origine de 23% des émissions de gaz à effet de serre en France*, le secteur de la construction doit impérativement accélérer sa transition pour décarboner son activité. Pour répondre à cet enjeu majeur, Néolithe a inventé un procédé breveté de fossilisation accélérée permettant de transformer les 40 millions de tonnes de déchets non-recyclables enfouis ou incinérés chaque année, en granulats utilisables dans les sous-couches routières et le béton non structurel.

Découvrez Néolithe lors des 24H du bâtiment, événement incontournable de la profession, le 18 novembre 2022 à Paris (Espace « Start-up »).

Une innovation de rupture qui participe à réduire l'impact carbone du secteur

Aujourd'hui, l'enfouissement et l'incinération sont les deux seules méthodes de traitement des déchets non-recyclables communs. Or, ces dernières sont extrêmement polluantes. Face à ce constat et au nécessaire besoin d'accélérer la transition environnementale, Néolithe propose une alternative concrète et efficace : la fossilisation accélérée.

Celle-ci consiste en la transformation des déchets non-recyclables, grâce à des unités de traitement nommées Fossilisateurs, en granulats minéraux utilisables dans la construction pour les sous-couches routières et le béton non structurel. Ces granulats, nommés Anthropocite, agissent en tant que puits de carbone en prévenant la dégradation des matières biogéniques contenues dans le DIB de chantier. L'Anthropocite est intrinsèquement carbo-négatif.

Avec cette innovation, l'ambition de Néolithe est d'apporter une réponse écologiquement viable au traitement des déchets, tout en participant à la décarbonation du secteur de la construction grâce à la production de granulats dont la matière a été 100% revalorisée. Un impact indéniable lorsque l'on pense qu'il s'agit de la matière première la plus consommée en France avec plus 400 millions de tonnes par an.



Une diversification des usages attribués aux granulats

Les granulats minéraux d'Anthropocite formés à partir de la fossilisation accélérée ont déjà obtenu un premier agrément de la part du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) pour un usage au sein de bétons non structurels. Les producteurs et consommateurs de granulats peuvent ainsi utiliser, en substitution à des granulats traditionnels, jusqu'à 10% de cette nouvelle matière.

« Cet agrément n'est pas une finalité. Néolithe a pour objectif d'étendre les usages de l'Anthropocite vers d'autres types de bétons et à des pourcentages plus élevés avec, à court terme, un objectif de 30% de substitution de granulats traditionnels » énonce **Nicolas Cruaud, Président de Néolithe.**

*Ministère de la Transition Écologique (2020, septembre 28). Construction et performance environnementale du bâtiment. Consulté le 22 septembre 2022, à l'adresse : <https://www.ecologie.gouv.fr/construction-et-performance-environnementale-du-batiment>

À propos de [Néolithe](#)

Néolithe est une société créée en janvier 2019 et localisée à Chalonnes-sur-Loire près d'Angers ayant développé une nouvelle voie de traitement des déchets non-recyclables qui vise à mettre fin à l'enfouissement et à l'incinération : la fossilisation accélérée. Ce procédé breveté consiste à transformer les déchets non-recyclables en Anthropocite, nouvelle matière se présentant sous la forme de granulats minéraux utilisables dans le secteur de la construction pour les sous-couches routières et le béton non structurel.